

Genre du véhicule Remorque de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrique CONDECTA	Type C 2508	Fiche d'homologation No. CH 9171 50
---	--------------------------------	----------------	--

Constructeur Identification	CONDECTA s.r.l., I-36015 Schio (VI) / Italia sur la plaquette du constructeur "C 2508" devant le No. du châssis -
Plaquette constructeur	à gauche, au centre latéralement derrière le coffre des commandes
Numéro du châssis	à l'avant, à gauche sur le chariot inférieur
Importateur principal	CONDECTA AG, Stegackerstrasse 6, 8409 Winterthur
Véhicule homologué	851125005

Châssis	2 _____ Nombre de roues _____ 4 _____ Suspension _____ -- _____ Direction _____ par pivot		
Frein de service	air comprimé, 2-conduites, indirect, tambours, sur les roues arrière, une valve de desserrage rapide dans la conduite de commande		
Frein d'arrêt	mécanique, tambours, sur les roues arrière, à vis		

Carrosserie grue

Dimensions		intérieur	extérieur
Longueur			12570
Largeur			2470
Hauteur			2900
Porte à faux	av		1860
	ar		4650
Empattement			6060
			1940
Voies :	av	530	1940
Distance anneau axe	av	1860	7920
Distance pivot			axe ar -

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	3400	10000	13400
Charge utile			-
Poids total			13400
Poids garantis	4500	10300	14800
Pneus	36-11/12.0-16	46-16/15.5-20	
Ply/bar	24 / 6,0	28 / 7,0	
Charge	6000	11200	
pour V max	30	30	
Vitesse maximale selon constructeur			30
Vitesse maximale selon tenue route			30

Moteur de travail

Marque \_\_\_\_\_ Type \_\_\_\_\_

Brut \_\_\_\_\_ à/min \_\_\_\_\_

Silencieux : \_\_\_\_\_

Mesure des gaz \_\_\_\_\_

Déparasitage \_\_\_\_\_

Equipement

Feux rouges R (E)

Feux stop S1 (E)

Cilignoteurs ar : 2a (E)

Catadioptrés av : I (E)

lat : I (E)

ar : III (E)

Feux de gabarit av : ULO CH 1 0503 01

lat : -

ar : ULO CH 1 0507 01 extrémité grue

ar vers l'av : A (E)

Eclairage plaque -

Cale 1/320x150x200 mm

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	<u>Remorque de travail (véhicule spécial)</u>	Poids à vide	<u>13400</u>
Marque et type	<u>C O N D E C T A C 2 5 0 8</u>	Charge utile	<u>-</u>
FH-No CH	<u>9171 50</u>	Poids total	<u>13400</u>
Carrosserie	<u>grue</u>		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

\* ) Véhicule spécial : poids total, év. longueur totale.

Inscription dans le permis de circulation:

- 118 - Vitesse max. 30 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - Autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - Signalisation jaune/noire: panneau à l'extrémité de grue avec feu de gabarit rouge; signal;
- 139 - Les parties suivantes du véhicule doivent être enlevées avant la course: les pattes des béquilles;
- 140 - Les béquilles doivent être repliées et assurées solidement avant la course;
- 141 - Assurer : la tourelle en position de marche; toutes les parties mobiles de la grue;  
tous les raccords à fiches du châssis démontable;
- 160 - Montage : les feux prescrits y compris les clignoteurs de direction; les ailes, y compris  
les catadioptrés;
- 223 - Le poids de l'ensemble ou la charge remorquée, indiqué dans le permis de circulation du véhicule tracteur,  
ne doit pas être dépassé;
- 231 - Véhicule tracteur obligatoire, au choix: